

# Les professionnels de la santé et du social de l'Éducation nationale

La prise en compte de la santé des élèves est un sujet qui concerne l'ensemble de la communauté éducative. Les professionnels de la santé – infirmier(ère)s et médecins – et ceux du service social qui exercent en milieu scolaire sont des personnels du ministère en charge de l'Éducation nationale : cette organisation originale les positionne d'emblée dans le cadre de la mission de promotion de la santé et du service social en faveur des élèves. Ils interviennent en lien étroit avec les membres de l'équipe éducative, les parents et les autres acteurs entourant l'École.

Si le thème de l'éducation pour la santé en milieu scolaire a déjà été abordé par *La Santé de l'homme*<sup>1</sup>, le présent numéro propose d'étudier plus précisément le rôle et la place des professionnels de la santé et du service social de l'Éducation nationale, leurs missions et les enjeux de leurs interventions en faveur des élèves.

Le dossier s'articule autour de deux parties. La première s'intéresse à la pratique du métier de médecin, d'infirmier(ère) et d'assistant(e) du service social lorsque ces professionnels exercent au sein de l'institution scolaire. Chacun de ces trois premiers articles est rédigé par un conseiller technique de la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc) au ministère en charge de l'Éducation nationale : Jeanne-Marie Urcun, médecin conseiller technique, Patricia Bristol-Gauzy, infirmière

conseillère technique, et Martine Carn, conseillère technique de service social. Puis l'article d'Agnès Ducros, responsable de formation à l'École des hautes études en santé publique (EHESP), fait le lien entre l'évolution des concepts de prévention et de promotion de la santé et l'évolution des pratiques de ces professionnels. Il s'agit ainsi d'explicitier comment ils participent à la prévention et à la promotion de la santé et de montrer comment ils ont fait évoluer leurs pratiques.

**« Les médecins, les infirmières et les assistantes de service social de l'Éducation nationale ont vu leurs missions évoluer considérablement. À la lecture des programmes mis en œuvre sur le terrain, on se rend compte à quel point le travail en équipe est la condition sine qua non pour réussir. »**

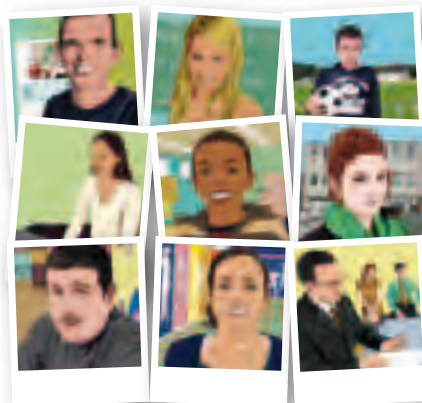
en éducation à la sexualité en primaire et au collège. Marie-Claude Boivin, médecin à l'académie de Dijon, questionne le partenariat, et en particulier celui noué entre l'Éducation nationale et l'Agence régionale de santé (ARS) et évoque les actions de prévention réalisées dans le cadre des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC). Dans un souci de complémentarité, Francine Hirtz, médecin à l'Inspection académique des Yvelines, aborde le partenariat

La deuxième partie présente des actions et programmes réalisés sur le terrain. Elle montre concrètement comment ces professionnels participent à la mise en œuvre de « l'éducation à la santé et aux comportements responsables » dans les écoles et les établissements, mais aussi au niveau des académies et avec les partenaires de l'Éducation nationale. Ainsi, Claire Lorton, médecin à l'académie de Reims, explique comment les enseignants et les professionnels de santé sont formés pour intervenir

noù entre les écoles et des associations permettant ainsi à de nombreuses initiatives de voir le jour. Dans l'Essonne, l'équipe du lycée Doisneau mène un travail éducatif en profondeur pour créer des espaces de dialogue avec les élèves, mettre en place un dispositif d'écoute impliquant l'ensemble des personnels de l'établissement, de la proviseure aux enseignants et infirmières. Maryvette Balcou-Debussche, maître de conférences à l'IUFM-Université de La Réunion, insiste quant à elle sur le « faire ensemble » comme première condition pour une action d'éducation à la santé en milieu scolaire réussie. Georges Castéran, infirmier conseiller technique, et Christine Lasserre, infirmière à l'Éducation nationale, présentent un programme d'éducation à la sexualité de la maternelle au lycée, résultant d'un travail collectif entre les infirmières du rectorat de Toulouse et les enseignants. Enfin, Michèle Kail, conseillère technique de service social auprès du recteur, décrit la démarche de projet mise en œuvre dans l'académie de Caen pour créer un référentiel de séances de sensibilisation à la protection de l'enfance, guide pour intervenir dans les collèges.

À la lecture de ces programmes mis en œuvre sur le terrain, on comprend que promouvoir l'éducation à la santé auprès des élèves nécessite d'abord un réel travail en équipe, condition *sine qua non* pour réussir. Mais il convient aussi désormais, ainsi que le souligne Agnès Ducros, pour les médecins,

Dossier coordonné par **Sandrine Broussouloux**, chargée d'expertise scientifique en promotion de la santé, département Territoires et milieux, et **Nathalie Houzelle**, chargée de mission en éducation pour la santé, département Formation et ressources, direction de l'animation des territoires et des réseaux, Inpes, avec le concours de **Patricia Bristol-Gauzy**, infirmière conseillère technique, **Martine Carn**, conseillère technique de service social et **Jeanne-Marie Urcun**, médecin conseiller technique, Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco), ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative.



Illustrations : **Joffrey Ferry**

infirmier(ère)s et assistant(e)s du service social de l'Éducation nationale de prendre en compte la « santé globale » des élèves, c'est-à-dire leur santé physique et mentale, l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes et de leurs compétences, leur environnement, leurs difficultés. Pour ce faire, ces professionnels doivent bénéficier de formations *ad hoc*, disposer du temps et des moyens nécessaires, être reconnus comme personnes-ressources au sein de l'institution scolaire. Un programme ambitieux.

**Sandrine Broussouloux, Nathalie Houzelle**

1. Deux dossiers de La Santé de l'homme, consacrés au milieu scolaire, ont abordé la thématique de l'éducation pour la santé, soit d'une façon généraliste en traitant la question de la place et des pratiques en éducation pour la santé à l'École (numéro de novembre-décembre 2005 intitulé « Santé à l'École : tout un programme »), soit du point de vue des compétences professionnelles (numéro de mai-juin 2010 intitulé « Éducation pour la santé à l'École : quelles compétences pour les professionnels ? »).